

VILLE DE ROANNE

DECISION DU MAIRE

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibérations des 23 mai 2020 et 24 mars 2022

N° 2022-153

FINANCES-MOYENS GENERAUX

- Budget Annexe Service Funéraire Public

- Contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche

Afin de permettre d'équilibrer le budget 2022 du Service Funéraire Public qui est impacté par le coût des travaux de rénovation extension du Funérarium (pour rappel créations de trois salons funéraires supplémentaires, amélioration des pièces techniques et réaménagement de l'espace accueil), il est nécessaire de souscrire un emprunt de 200 000 €.

Pour cette consultation, la Ville a sollicité 10 établissements bancaires et a reçu 12 propositions de financement de la part de 5 banques différentes : la Caisse d'Epargne, le Crédit Mutuel, la Banque Populaire, la Banque Postale et le Crédit Agricole.

Après analyse des offres reçues, il est proposé de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, qui présente l'offre la plus compétitive, le contrat de Prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 200 000 €

Taux d'intérêt : 2,39 % - taux fixe

Durée : 3 ans

Total des intérêts sur la durée de l'offre : 7 767,50 €

Délai de mobilisation des fonds : jusqu'au 25/12/2022

Frais de dossier : 300 €

Monsieur le Maire de la Ville de ROANNE,

Vu le rapport ci-dessus,

Conformément à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal,

D E C I D E

- de souscrire un emprunt pour un montant de 200 000 € sur le budget annexe du Service Funéraire Public ;
- de signer le contrat de prêt ainsi que tous les actes y afférents, avec la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche ;
- de signer la ou les demande(s) de mobilisation de fonds dans les conditions prévues par le contrat en fonction du besoin de financement de l'opération objet du prêt et dans la limite annuelle de l'emprunt voté au Budget Primitif.

ROANNE, le **15 DEC. 2022**

Le Maire,



Yves NICOLIN

Président de Roannais Agglomération